



08.09 *RAPPORT ANNUEL*

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
4^e trimestre 2009

Fédération des cégeps

500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone: 514 381-8631
Télécopieur: 514 381-2263
comm@fedeccegeps.qc.ca
© Fédération des cégeps

Cette publication peut être consultée sur le site Internet
de la Fédération des cégeps à l'adresse suivante :
www.fedeccegeps.qc.ca

Table des matières

- 3** La Fédération des cégeps, une organisation au service de ses membres
- 5** Mot du président-directeur général
La volonté de soutenir encore davantage le développement du Québec
- 9** Les grands dossiers : pour mieux répondre aux besoins de la société québécoise
- 11** Des ressources pour accroître le rôle stratégique des collègues
- 12** Face aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée,
favoriser le développement de la formation continue
- 14** Les jeunes : agir, c'est préparer leur avenir
- 20** Autres dossiers
- 21** Rayonnement
- 22** Structure de la Fédération des cégeps
- 23** Organismes partenaires de la Fédération des cégeps
- 24** États financiers

LE CÉGEP EST UNE INCARNATION
DE CE QUE LES GENS SONT DEVENUS [...],
LA PERSONNALITÉ DE LEUR RÉGION [...],
UN PILIER QUI RALLIE
LES FORCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES
DANS SA COMMUNAUTÉ.

M^{me} Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
7^e congrès de la Fédération des cégeps, 22 et 23 octobre 2008



La Fédération des cégeps, une organisation au service de ses membres

Créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps, la Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, la Fédération a pour mission de favoriser leur développement, d'assurer leur rayonnement, de faire la promotion de leurs intérêts et de les défendre.

En plus de diffuser de l'information auprès de ses membres, de ses partenaires et des médias, la Fédération offre aux établissements du réseau collégial public un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de négociation et de relations du travail. La Fédération représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

S'appuyant sur la mission éducative de ses membres, la Fédération des cégeps privilégie, dans ses actions et ses interventions, l'engagement et la compétence, la concertation ainsi que l'ouverture au changement.



70%

DES EMPLOIS EXIGENT UN
NIVEAU POSTSECONDAIRE

23 000

ADULTES EN
FORMATION
CONTINUE

238 000

EMPLOIS

86,1%

TAUX DE RÉUSSITE
AUX COURS

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



La volonté de soutenir encore davantage le développement du Québec

Dans la foulée des 40 ans du réseau collégial public, la Fédération des cégeps a entrepris, au printemps 2008, une réflexion sur la façon dont les collèges pourraient appuyer davantage le développement socioéconomique du Québec, compte tenu des défis et des changements auxquels nous faisons face collectivement.

Acteurs importants de l'édification du Québec moderne, responsables de la formation de plusieurs générations de jeunes et présents de manière active sur l'ensemble du territoire, les cégeps sont particulièrement attentifs aux changements déjà amorcés dans notre société, tout comme ils sont en bonne position pour appréhender ceux qui sont à venir. Par conséquent, ils sont animés d'une volonté constante d'innover, afin de soutenir à la fois la réussite des jeunes et la vitalité sociale, économique et culturelle du Québec.

Dans cet esprit, la Fédération a mené, avec la collaboration de l'Institut du Nouveau Monde, des consultations auprès des principaux acteurs sociaux et économiques du Québec, des représentants du personnel des établissements de notre réseau et des étudiants. En octobre 2008, à l'occasion du 7^e congrès de la Fédération, nous avons publié les résultats de ces consultations dans le rapport *Les cégeps et leur milieu : défis, attentes et besoins. Des partenaires s'expriment*. Divisé en trois parties — la première portant sur l'état du réseau collégial public, la deuxième et la troisième abordant respectivement les défis socioéconomiques mondiaux tels qu'ils sont observés par l'Institut du Nouveau Monde, et les attentes et les besoins de la société québécoise à l'égard de l'enseignement collégial —, ce document a constitué un élément moteur dans la poursuite des réflexions lors des différentes activités du congrès des 22 et 23 octobre 2008.

Mener cette opération a été un exercice extrêmement stimulant, et qui le demeure, puisque la réflexion évolue toujours, notamment au sein du Comité sur les attentes et les besoins de la société québécoise à l'égard de l'enseignement collégial. Cet exercice, nous l'avons entrepris à un moment où la situation y était particulièrement favorable. D'abord, parce qu'avoir 40 ans sonne bien souvent l'heure des bilans, mais ensuite aussi parce que la situation financière des cégeps s'est améliorée avec le réinvestissement issu de la hausse des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire. Ce réinvestissement ayant donné de l'oxygène aux cégeps et confirmé leur rôle essentiel au sein de la société québécoise, la table était mise pour étudier les manières de renforcer encore davantage le lien entre les futurs besoins collectifs et la capacité d'y répondre des collèges.



Des consultations et des réflexions qui ont suivi, je retiens surtout la hauteur des défis pour le Québec, mais aussi pour les collèges, qui veulent résolument continuer à faire partie des solutions alors qu'ils doivent eux-mêmes composer avec des réalités émergentes. Entre 2009 et 2016, leurs effectifs diminueront de 18 %. Leur population étudiante se diversifie, elle est dorénavant formée d'un plus grand nombre d'autochtones, d'immigrants et d'étudiants présentant des difficultés d'apprentissage, par exemple. Le taux d'accès aux études collégiales est de 50 %, alors qu'il se chiffrait à 52 % en 2001 et à 58 % en 2003. En formation continue, l'offre de cours à temps partiel a chuté de 60 % en dix ans. Et tout cela, sans compter la tâche imposante que représente le renouvellement du personnel enseignant des collèges.

Pour mieux soutenir le Québec, les cégeps veulent eux-mêmes continuer d'évoluer. Lors des consultations, les participants ont dit attendre en particulier des collèges qu'ils appuient encore davantage le développement régional, valorisent l'éducation, les études et le DEC technique, soutiennent la réussite éducative, répondent aux besoins d'une clientèle diversifiée composée de jeunes et d'adultes, développent la formation continue, offrent une formation large, et soient des exemples en matière d'environnement et de développement durable. Toutes ces attentes, les cégeps veulent pouvoir y donner suite. C'est d'ailleurs fidèle à cet objectif que la Fédération a mené ses dossiers au cours de la dernière année et poursuivra dans le même sens tout au long des prochains mois. Toutefois, il faut faire en sorte que la volonté des collèges de répondre aux attentes puisse prendre appui sur les leviers nécessaires pour le faire.

En matière de gouvernance, par exemple, les cégeps veulent pouvoir rendre des comptes sans pour autant se voir pris dans un étau, étant déjà suffisamment encadrés par une multitude de lois et de règlements. Par-dessus tout, ils ont le souci de s'arrimer étroitement à la réalité et aux besoins de leur milieu. C'est pourquoi la législation doit leur laisser les marges de manœuvre nécessaires, en leur permettant notamment de nommer eux-mêmes un plus grand nombre d'administrateurs indépendants, en fonction de leurs besoins.

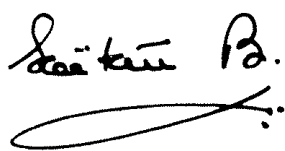
C'est en partie le discours qu'a tenu la Fédération auprès des acteurs gouvernementaux concernés lors du dépôt du projet de loi 110, mort au feuilleton en décembre, et aussi publiquement au moment des auditions de la commission parlementaire sur le projet de loi 44, qui a été déposé en juin 2009. Dans les mois qui ont précédé et suivi le dépôt du premier projet de loi, nous avons multiplié les représentations

pour faire comprendre le point de vue des collèges sur cette question, puis nous avons repris ces démarches en lien avec le deuxième projet de loi, plaidant notamment pour le maintien du directeur des études au sein du conseil d'administration, avec plein droit de vote et de parole. Nous l'avons dit lors de la commission parlementaire, la législation sur la gouvernance des cégeps doit respecter la spécificité du réseau collégial public et celle de chacun des établissements, et surtout ne pas être un calque des dispositions prévues pour les universités. Permettre aux cégeps de répondre aux besoins, c'est aussi les laisser agir en fonction d'une réalité qu'ils connaissent mieux que quiconque, en leur accordant l'autonomie pour y arriver.

Des marges de manœuvre, il en faut également davantage au secteur de la formation continue. Le Pacte pour l'emploi, adopté par le gouvernement en 2008 et bonifié en mars dernier, a non seulement offert la possibilité d'accentuer les rapprochements entre le milieu de l'éducation et les entreprises, mais a également rendu disponibles de nouvelles ressources, permettant du même coup une augmentation des activités de formation continue dans les collèges. Cependant, une plus grande souplesse dans les modalités de financement de la formation continue en général, comme dans l'organisation de celle-ci, demeure essentielle afin que les cégeps puissent répondre de manière optimale aux besoins de l'ensemble des adultes et des entreprises.

Au cours de la prochaine année, la Fédération des cégeps verra à faire progresser l'ensemble de ces dossiers, avec la volonté renouvelée de favoriser l'évolution des collèges. Nous aborderons également la négociation des conventions collectives du personnel des collèges avec cette même recherche d'éléments porteurs de développement. Avec l'ensemble du réseau, nous continuerons nos actions pour tracer des voies novatrices de manière que les cégeps puissent avancer en misant sur leurs forces et en mettant à profit les liens qui les unissent à leur milieu, pour soutenir pleinement le Québec.

Le président-directeur général,



Gaëtan Boucher





L'ENTRÉE AU CÉGEP, ÇA VOULAIT DIRE
LE PASSAGE À L'ÂGE ADULTE,
DE L'ADOLESCENCE À L'ÂGE ADULTE [...] *AVEC UN CÔTÉ TRÈS « RESPONSABILITÉ ».*

M^{me} Isabelle Blais, comédienne
7^e congrès de la Fédération des cégeps, 22 et 23 octobre 2008



Les grands dossiers : pour mieux répondre aux besoins de la société québécoise

Le réseau collégial public fait partie intégrante de l'enseignement supérieur et contribue, par la qualité de la formation qui y est offerte et par ses services à la collectivité, au développement social, économique et culturel du Québec et à la prospérité de ses citoyens. En plus d'être des lieux de savoir, les cégeps sont des milieux de vie où fourmillent les activités socioculturelles, scientifiques et sportives qui contribuent à la formation de la population étudiante et à la vitalité des milieux où ils sont implantés. Au fil des ans, les cégeps ont su constituer un réseau dynamique et évolutif.

C'est avec la volonté de répondre encore davantage aux besoins de la société québécoise que les cégeps, réunis au sein de la Fédération, ont conduit un ensemble de travaux et mené un éventail d'activités en 2008-2009. L'objectif : remplir toujours mieux leur mission d'enseignement supérieur, plus actuelle que jamais dans un environnement en pleine évolution.

En 2008-2009 :

- La Fédération des cégeps rend public, le 23 octobre, le rapport *Les cégeps et leur milieu : défis, attentes et besoins. Des partenaires s'expriment*, élaboré conjointement avec l'Institut du Nouveau Monde (INM). Ce rapport est le fruit d'une réflexion amorcée au printemps 2008 lors de consultations animées par le fondateur et directeur de l'INM, M. Michel Venne. Ces consultations ont fourni l'occasion aux partenaires du réseau collégial public de partager avec la Fédération les défis auxquels le Québec fait face sur les plans économique, démographique, sociopolitique, écologique et technologique, et ont mis en lumière la contribution que les collèges devraient apporter pour les relever.

Le rapport constitue la première étape d'une démarche qui conduira à des solutions concrètes, durables et ciblées pour répondre aux défis et aux attentes exprimés par les partenaires des cégeps.
- Le 7^e congrès de la Fédération des cégeps se déroule les 22 et 23 octobre sous le thème « Le cégep a 40 ans. D'hier à demain, bâtir l'avenir du Québec ». Réunissant près de 300 participants et participantes, le congrès aborde des sujets d'actualité convergeant avec les préoccupations énoncées dans le rapport conjoint de la Fédération et de l'INM. Le congrès est l'occasion de discuter, notamment, des défis que devront relever les collèges et des enjeux de l'enseignement supérieur ici comme ailleurs.

Des capsules vidéo soulignent les 40 ans du cégep à travers les témoignages de différentes personnalités : la ministre M^{me} Michelle Courchesne; M. Éric Bélanger, président d'Avant-Garde Technologie; la comédienne M^{me} Isabelle Blais; l'économiste M. Pierre Fortin; M. Yvon Fortin, enseignant au Collège François-Xavier-Garneau; M. Alain Lallier, ancien directeur général de cégep; le sociologue M. Guy Rocher, et M. Pierre Vercheval, ancien joueur des Alouettes et analyste à RDS. Dans ces capsules, chacun





LE CÉGEP, C'EST LE MAILLON LE PLUS IMPORTANT DU SYSTÈME D'ÉDUCATION QUÉBÉCOIS.

M. Guy Rocher, sociologue, professeur à l'Université de Montréal
7^e congrès de la Fédération des cégeps, 22 et 23 octobre 2008

relate son expérience du cégep et signale l'influence de ce passage sur son parcours professionnel et personnel, et l'importance de certains membres du personnel enseignant sur son choix de carrière.

Par ailleurs, c'est dans le cadre du congrès qu'est lancé le nouvel essai de M. Jacques Roy, enseignant au Cégep de Sainte-Foy et membre chercheur de l'Observatoire Jeunes et Société. Publié aux Presses de l'Université Laval, l'ouvrage *Entre la classe et les McJobs, portrait d'une génération de cégépiens*, dresse un portrait des étudiants du cégep d'aujourd'hui, de leurs valeurs et de ce à quoi ils aspirent.

Ce congrès est organisé de manière écoresponsable dans un souci de faire des gestes favorisant le développement durable. L'empreinte écologique des congressistes est évaluée à 13,36 tonnes de CO². Pour compenser, la Fédération des cégeps a acheté 600\$ en crédits carbone qui ont servi à soutenir un projet en développement de l'énergie éolienne à Madagascar.

- La Fédération des cégeps mène des activités de représentation autour du projet de loi 110, *Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance*, déposé le 30 octobre 2008 par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, en même temps que le projet de loi 107 sur la gouvernance des universités. La Fédération ayant elle-même développé des pistes de réflexion sur la gouvernance des collèges, en 2003 et en 2004 particulièrement, elle analyse ce projet de loi à l'aune de ses propres recommandations. Des élections générales au Québec sont déclenchées peu de temps après, et le projet de loi 110 meurt au feuillet. À la mi-juin 2009, la ministre Michelle Courchesne dépose les nouveaux projets de loi 44 et 38, visant respectivement la gouvernance des cégeps et celle des universités. La Fédération se prépare en vue de la commission parlementaire annoncée pour l'automne 2009.

Des ressources pour accroître le rôle stratégique des collèges

Sur le plan financier, l'année 2008-2009 s'amorce dans des conditions plus favorables que celles prévalant au cours des années précédentes — le réseau collégial public bénéficiant d'un réinvestissement de 70,3 millions de dollars, issu de la hausse des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire accordée au cours de l'année précédente. Cette injection de nouvelles ressources permet aux collèges de mettre en œuvre des mesures en lien, notamment, avec la réussite des étudiants, leur rôle au sein du développement économique et la recherche.

En 2008-2009 :

- Lors de sa tournée éditoriale de la rentrée, en août, la Fédération rappelle que le réinvestissement dans les collèges devra être poursuivi. Elle affirme, à l'approche des élections fédérales, qu'elle soutiendra toute initiative du gouvernement du Québec en vue d'obtenir du gouvernement fédéral un rétablissement complet des transferts à l'enseignement postsecondaire au niveau de 1994-1995, soit à 4,9 milliards de dollars.
- En vue du budget fédéral du 27 janvier 2009, la Fédération soutient l'initiative de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) en indiquant que le gouvernement du Canada doit investir dans les infrastructures des collèges de l'ensemble du pays et non pas seulement dans celles des municipalités et dans les autoroutes. Elle précise que, dans le cas des collèges québécois, les sommes consenties dans le cadre d'un tel investissement seront utilisées pour assurer la pérennité des bâtiments, améliorer la qualité des lieux de formation, mettre à jour les équipements et poursuivre l'intégration des technologies de l'information et des communications.
- La Fédération accueille favorablement, le 19 juin 2009, le tout premier investissement, annoncé par le gouvernement fédéral, de 933 millions de dollars dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Québec, dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir. Issu du Plan d'action économique du Canada présenté le 27 janvier dernier, le Programme d'infrastructure du savoir prévoit un investissement de 2 milliards de dollars sur deux ans pour améliorer les infrastructures de collèges et d'universités de l'ensemble du Canada.
- En lien avec le budget du Québec dévoilé le 19 mars, la Fédération des cégeps indique que l'augmentation de 3,5 % au secteur de l'éducation, se traduisant pour le collégial par une hausse de 2,7 %, représente 41 millions de dollars qui permettront aux cégeps de couvrir l'augmentation des coûts de système.
- La Fédération salue la bonification du Pacte pour l'emploi, passant désormais de 1 milliard à 1,5 milliard de dollars, ainsi que l'inclusion dans le budget provincial d'un certain nombre de mesures pour soutenir, notamment, la persévérance et la réussite scolaire.

Face aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée, favoriser le développement de la formation continue

Dans la foulée du Pacte pour l'emploi, les collèges ont accentué leur collaboration avec les partenaires du marché du travail et de l'éducation, pour ainsi mieux cerner les besoins des entreprises et des individus, et y répondre adéquatement. Dans un contexte de crise économique et de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la formation continue au collégial prend une importance accrue, d'autant plus que ce sont les emplois de niveau technique qui présenteront le plus haut taux de croissance d'ici 2016, selon Emploi-Québec.

En 2008-2009 :

- Dès la rentrée, la Fédération des cégeps place le développement de la formation continue parmi ses dossiers prioritaires de l'année. Elle donne le ton en affirmant que le Pacte pour l'emploi comporte des mesures habilitant les collèges à mieux répondre aux besoins des adultes et des entreprises, mais qu'elles sont insuffisantes, en particulier dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. L'offre de formation à temps partiel et celle de cours hors programme doivent notamment être élargies et les collèges avoir la capacité de développer leurs services de reconnaissance des acquis et des compétences, et ceux d'accueil et de référence. La Fédération rappelle que les collèges attendent du futur plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue qu'il lève les obstacles au développement de la formation continue.
- La Fédération fait valoir l'importance de la formation continue et son rôle essentiel en lien avec les besoins et les attentes des adultes et des employeurs sur plusieurs tribunes médiatiques, notamment auprès du journal *Les Affaires*, du quotidien *Le Devoir* et dans le cadre de ses activités de représentation.
- Plusieurs directeurs généraux et directrices générales, ainsi que des représentants et des représentantes de la formation continue du réseau collégial public, participent, le 3 novembre, au *Rendez-vous des gens d'affaires sur les pénuries de main-d'œuvre qualifiée*, organisé par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et le gouvernement du Québec, et qui vise à trouver des solutions concrètes pour combler les pénuries de main-d'œuvre et engager des changements plus structurants. Durant cette

**PRÈS DE 23 000 ADULTES
SONT ACTUELLEMENT INSCRITS AU SECTEUR
DE LA FORMATION CONTINUE DANS UN CÉGEP.**

JUSQU'À
70% DES EMPLOIS
NOUVEAUX ET DE SUBSTITUTION EXIGENT
AUJOURD'HUI UN DIPLÔME POSTSECONDAIRE.

Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA)
L'enseignement postsecondaire au Canada : un bilan positif, un avenir incertain, 2006

rencontre, la formation de la main-d'œuvre, l'organisation du travail et l'immigration font partie des questions abordées. Resserrer la collaboration entre le milieu de l'éducation et les entreprises constitue l'une des solutions retenues par les participants, dont la Fédération des cégeps, qui rappelle qu'il faut lever les contraintes nuisant encore à l'offre de formation à temps partiel et de cours hors programme au cégep.

- À l'occasion de la 7^e Semaine québécoise des adultes en formation, la Fédération des cégeps rappelle, le 28 mars, l'importance d'encourager un plus grand nombre d'adultes à s'inscrire dans une démarche d'apprentissage tout au long de la vie. Elle souligne que la mise en œuvre du Pacte pour l'emploi et sa bonification, ainsi que la mobilisation des partenaires gouvernementaux, de l'éducation et du marché du travail, doit faire en sorte que l'on puisse recourir encore davantage à l'expertise des cégeps en matière de formation continue, en accordant à ceux-ci toute la souplesse nécessaire.



Les jeunes : agir, c'est préparer leur avenir

Afin de rendre les études collégiales accessibles pour le plus grand nombre de jeunes possible, le réseau collégial public propose des solutions et travaille à mettre en place, avec ses principaux partenaires, les moyens nécessaires pour offrir une formation de qualité et des services adaptés aux besoins d'aujourd'hui.

Les cégeps souhaitent également profiter du contact privilégié et direct qu'ils ont avec les étudiants en vue de promouvoir la santé mentale et de freiner le processus suicidaire. Ils sont en effet bien placés pour agir en matière de santé mentale et de prévention du suicide, leurs étudiants faisant partie du groupe d'âge chez qui 30 % des décès surviennent. Cette année encore, la Fédération a accordé une attention particulière à ce dossier névralgique.

En 2008-2009 :

- La Fédération profite du Congrès canadien en prévention du suicide, qui se déroule en octobre sous le thème « Unir nos forces pour prévenir le suicide : suicide et dépendances », pour présenter la Déclaration en prévention du suicide, lancée en septembre 2007 par les 48 cégeps. Appuyée par près de 40 000 signatures, déposée à l'Assemblée nationale du Québec en juin 2008 puis transmise à l'Association canadienne de prévention du suicide en octobre 2008, cette déclaration rappelle que la première cause de décès chez les 15-19 ans est attribuable à un suicide — phénomène qui touche l'ensemble des régions du Québec — et que l'éducation et la sensibilisation face au suicide, c'est le rôle de tous.
- La Fédération présente au Sénat canadien, le 25 novembre, cette même déclaration en prévention du suicide. Le sénateur Dennis Dawson en fait la lecture à l'ensemble des sénateurs et des sénatrices afin de les sensibiliser à la problématique du suicide chez les jeunes. Par cette initiative, la Fédération des cégeps s'assure de la diffusion de la Déclaration à l'échelle du Canada.
- Lors de la 19^e Semaine nationale de prévention du suicide, qui a lieu du 2 au 9 février 2009 sous le thème « Y avez-vous pensé? », la Fédération des cégeps réaffirme sa position en faveur de la sensibilisation à cette problématique et réitère la nécessité de renforcer les moyens d'action des collèges en ce domaine.

LA GRANDE FORCE DU CÉGEP
EST LA CAPACITÉ À DÉVELOPPER DES
PARTENARIATS DURABLES,
LA CAPACITÉ D'ÊTRE À L'ÉCOUTE, D'ADAPTER
LES SERVICES AUX BESOINS DES JEUNES ET
DES ENTREPRISES EN RÉGION, ET D'ÊTRE À
LA FINE POINTE DE L'INNOVATION.

M^{me} Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
7^e congrès de la Fédération des cégeps, 22 et 23 octobre 2008

- La Fédération réagit à la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement du Québec, lancée le 27 mars dernier, en affirmant qu'elle reconduit surtout des mesures déjà existantes, en ce qui a trait notamment à l'acquisition de saines habitudes de vie et au soutien offert aux jeunes. La Fédération considère que cette Stratégie cible trop peu les cégeps comme partenaires pouvant faire partie de la solution, alors qu'ils accueillent chaque année quelque 165 000 jeunes dont les besoins vont croissant.

La Fédération a pourtant présenté plusieurs pistes d'évolution pour renforcer le rôle des collèges auprès des jeunes lors des consultations sur le renouvellement de la Stratégie. Elle aurait souhaité trouver dans cette Stratégie des leviers pour que le réseau collégial public puisse intensifier son action auprès des jeunes, en particulier dans l'amélioration de son offre de services psychosociaux et de santé aux étudiants. La Fédération s'attend à participer activement à toute révision ultérieure de la Stratégie.



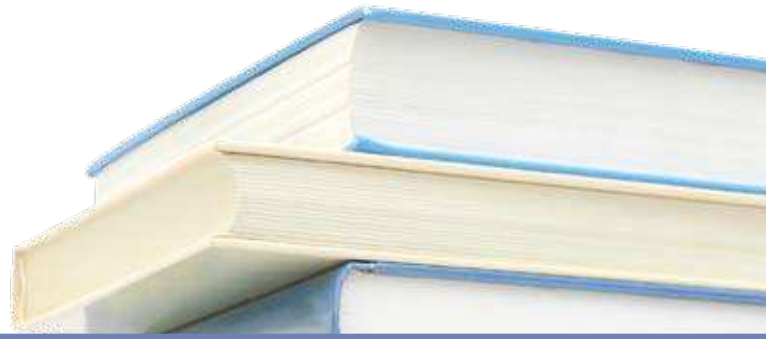
Par ailleurs, la Fédération organise des activités et s'associe à divers événements qui visent à assurer aux jeunes le meilleur avenir possible, à soutenir l'engagement dans leurs études et leur réussite, et à reconnaître leurs réalisations exemplaires. Elle participe également à divers ateliers et colloques qui abordent les thèmes de l'enseignement postsecondaire.

Ainsi, en 2008-2009 :

- Le Carrefour de la réussite au collégial, un organisme partenaire de la Fédération des cégeps, tient son 5^e colloque les 2 et 3 avril sous le thème « Susciter et soutenir l'engagement étudiant dans son projet de formation : conditions et pratiques gagnantes » qui réunit plus de 250 participants, notamment des directions générales, des directions des études, des directions des services aux étudiants, des responsables des plans de réussite, ainsi que des partenaires du réseau collégial, dont le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Pour l'occasion, le Carrefour invite le D^r George D. Kuh, professeur émérite à la Faculté d'Éducation de l'Université de l'Indiana aux États-Unis. En conférence d'ouverture, il livre les résultats d'une recherche menée dans 20 collèges américains dits performants, puisque les étudiants y ont atteint des taux d'engagement et de diplomation supérieurs aux attentes.

L'objectif de ce rendez-vous étant d'outiller les cégeps de façon à soutenir la réussite des jeunes et l'engagement étudiant, M. Maurice Carrier, qui a été directeur général du Cégep Limoilou et président du conseil d'administration de la Fédération des cégeps, présente un cadre de référence inspiré des travaux du D^r Kuh. Cet outil reprend des éléments qui favorisent l'engagement des étudiants américains, dans leurs études comme dans la communauté, et sert ainsi aux cégeps à comparer leurs propres initiatives à celles de ces collèges dits performants, et à s'en inspirer au besoin.

LA CULTURE DANS LES RÉGIONS PASSE PAR LE CÉGEP. DANS LES PLUS PETITES RÉGIONS, LE CÉGEP EST LE FER DE LANCE DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL.



Selon la recherche du D^r George D. Kuh, les collèges américains qualifiés de performants présentent des caractéristiques communes. Ils sont dotés d'une vision et d'une philosophie éducative dynamiques et clairement articulées, bien communiquées et partagées par tous les membres du personnel; l'apprentissage figure au premier rang de leurs préoccupations; ils offrent des milieux adaptés à l'enrichissement éducatif et à une culture d'amélioration continue, et proposent un cheminement précis menant à la réussite. Finalement, la formation offerte et la réussite de l'étudiant représentent une priorité pour l'ensemble du personnel.

- La Fédération des cégeps organise la 17^e édition du concours scientifique et technique *Science, on tourne!* sous le thème « Et que ça saute! », un événement qui est encore une fois un véritable succès. La finale nationale de l'édition 2008-2009 se déroule le 2 mai au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption. L'équipe du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, constituée de M. Guillaume Dallaire, M. François Demers et M. Serge Guertin, remporte le Prix du défi, et chacun des participants reçoit une bourse d'une valeur de 1000\$. À partir de l'édition 2009-2010 de *Science, on tourne!*, la Fédération des cégeps cède le relais au Centre de démonstration en sciences physiques rattaché au Collège François-Xavier-Garneau.

Cet organisme a été mis sur pied il y a dix ans par le créateur même du concours, M. Yvon Fortin, un enseignant en physique.

- Dans le cadre de la finale nationale de la 13^e édition du concours *Chapeau, les filles!*, qui a pour but de favoriser la diversification des choix de carrière des jeunes filles et des femmes, et d'encourager celles qui osent sortir des sentiers battus à persévérer jusqu'à l'obtention de leur diplôme dans un domaine d'études traditionnellement masculin, la Fédération des cégeps remet, le 4 mai, une bourse de 2000\$ à M^{me} Joanie Bouchard, étudiante en Technologie de l'électronique industrielle au Cégep de Sorel-Tracy.



M. Richard Filion, directeur général de Dawson College et représentant de la Fédération des cégeps, et M^{me} Joanie Bouchard, étudiante en Technologie de l'électronique au Cégep de Sorel-Tracy

Photo de presse : François Nadeau

EN ÉDUCATION, LE CÉGEP EST UNE
GRANDE INNOVATION [...] *Qui nous a permis d'aller plus loin, d'avoir plus de jeunes qui parviennent à des niveaux de scolarité plus élevés qu'ailleurs au Canada.*

M. Pierre Fortin, économiste, professeur à l'UQAM
 7^e congrès de la Fédération des cégeps, 22 et 23 octobre 2008

- Pour la 30^e édition de *Cégeps en spectacle*, qui a eu lieu le 4 mai dernier au Cégep de Jonquière, la Fédération des cégeps remet la bourse Création d'une valeur de 1500 \$ à M. Raphaël Bussièrès, M^{me} Marie-Lise Chouinard et M. Jean-Simon Leduc, membres du groupe « Velours et ses rubis » et étudiants au Collège Lionel-Groulx.
- Pour souligner les 40 ans d'existence des cégeps, la Fédération se joint au Regroupement des fondations collégiales de Montréal pour offrir l'une des 40 bourses, d'une valeur de 1000 \$ chacune, destinées aux étudiants et aux étudiantes qui se démarquent par l'excellence de leur dossier scolaire et leur engagement social. M. Marc-André Bégin, étudiant en Acupuncture au Collège de Rosemont, reçoit la bourse de la Fédération des cégeps lors du gala *40 ans 40 bourses*, qui se tient le 29 avril.



M^{me} Nicole Landry, présidente du conseil d'administration du Cégep de Jonquière et représentante de la Fédération des cégeps, entourée de M^{me} Marie-Lise Chouinard, de M. Raphaël Bussièrès et de M. Jean-Simon Leduc, membres du groupe « Velours et ses rubis » et étudiants au Collège Lionel-Groulx

Photo : RIASQ

**LE TAUX DE RÉUSSITE AUX COURS A
AUGMENTÉ DE 82,9 % À 86,7 %
DE 1993 À 2006.**



M. Gaëtan Boucher, président-directeur général de la Fédération des cégeps, et M. Marc-André Bégin, étudiant en Acupuncture au Collège de Rosemont

Photo : Courtoisie

- La Fédération des cégeps remet, le 18 juin, lors de la finale du Concours québécois en entrepreneuriat, le Prix national dans la catégorie Collégial (individuel et petit groupe), soit une bourse d'une valeur de 2000 \$, à M^{me} Caroline Rivière, étudiante au Cégep de Rimouski. Présidé par M. Daniel Vézina, chef propriétaire, et M^{me} Suzanne Gagnon, copropriétaire du restaurant laurie raphaël, ce concours vise à promouvoir, pour une 11^e année consécutive, le développement de la culture entrepreneuriale au Québec par le déploiement et la reconnaissance de nouvelles entreprises et de projets entrepreneuriaux en milieu scolaire et communautaire.



M. Denis Juneau, directeur général du Cégep de Sainte-Foy et représentant de la Fédération des cégeps, et M^{me} Normande Bérubé, conseillère pédagogique au programme de soutien aux élèves engagés du Cégep de Rimouski, représentant M^{me} Caroline Rivière à cet événement

Photo de presse : François Nadeau

Autres dossiers

En 2008-2009 :

- La Fédération salue la création de trois nouveaux centres collégiaux de transfert de technologie dans le domaine des pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN), portant ainsi le nombre total de CCTT à 43. Les nouveaux centres de transfert de technologie sont l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle de l'immigrant (IRIPI), du Collège de Maisonneuve, le Groupe ÉCOBES — Groupe d'étude des conditions de vie et des besoins de la population —, du Cégep de Jonquière, et le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA), du Cégep de Victoriaville.
- Le 5 octobre 2008, à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, la Fédération salue le travail remarquable des quelque 23 000 enseignants et enseignantes du réseau collégial public, qui font preuve d'un engagement quotidien et soutenu en vue d'offrir une formation de grande qualité à des jeunes vivant une étape déterminante de leur parcours scolaire. Elle souligne à cette occasion que le personnel enseignant accomplit chaque jour un travail qui dépasse le seul fait de donner des cours, exerçant également un rôle fondamental dans la réussite éducative des jeunes comme dans leur développement personnel.
- La Fédération des cégeps s'associe aux Éditions Jobboom pour le lancement de la 12^e édition du guide *Les carrières*

d'avenir 2009, un ouvrage de référence qui facilite l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes du Québec et qui illustre les multiples débouchés s'offrant aux diplômés de la formation technique. Au total, 150 formations gagnantes y sont recensées, dont un nombre important sont offertes au cégep, ce qui témoigne des excellentes perspectives de carrière qui s'offrent aux étudiants du collégial.

- La Fédération participe à une rencontre organisée par Solidarité rurale du Québec, les 3 et 4 juin, sous le thème « L'occupation des territoires, un enjeu de société », qui poursuit trois objectifs : recueillir les observations des participants sur l'occupation du territoire, partager les constats et les défis concernant l'avenir des territoires, et envisager une démarche commune dans le but de définir les termes d'une vision de développement rural pour le Québec et ses territoires.

À l'occasion de cette rencontre, la Fédération des cégeps réaffirme l'importance de l'enseignement supérieur dans une perspective de développement de toutes les régions du Québec et se dit en accord avec le fait de se donner une vision collective du développement des territoires, si cette dernière tient compte également de la spécificité de chaque région. La Fédération souligne par ailleurs que la baisse démographique constitue un défi pour le maintien de la formation collégiale sur l'ensemble du territoire.

EMPLOI-QUÉBEC ESTIME QUE PRÈS DE LA MOITIÉ DES
238 000 EMPLOIS QUI SERONT CRÉÉS
 AU QUÉBEC D'ICI 2010 NÉCESSITERONT
 UNE FORMATION POSTSECONDAIRE.

EN PASSANT PAR LE CÉGEP,
ÇA M'A DRÔLEMENT AIDÉ À ÊTRE
LA PERSONNE
QUE JE SUIS PRÉSENTEMENT.

M. Pierre Vercheval, ancien joueur des Alouettes et analyste à RDS
7^e congrès de la Fédération des cégeps, 22 et 23 octobre 2008

Rayonnement

En 2008-2009, la Fédération des cégeps siège à divers organismes ou en est membre :

- Association des collèges communautaires du Canada (ACCC)
- Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC)
- Commission canadienne de l'UNESCO (Commission de l'éducation)
- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Conseil du patronat du Québec (CPO)
- Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) — Programme IMHE
- Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)



Structure de la Fédération des cégeps

Conseil d'administration 2008-2009

Président

M. Daniel Marcotte
Directeur général
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Remplacé en octobre 2008 par
M^{me} Patricia Hanigan
Directrice générale
Collège de Rosemont

Vice-président

M. Pierre Roberge
Président du conseil d'administration
Heritage College

Président-directeur général
de la Fédération des cégeps
M. Gaëtan Boucher

Administrateurs et administratrices

M^{me} Danielle Delorme
Directrice générale
Cégep de Baie-Comeau

M. Pierre Malouin
Directeur général
Cégep Limoilou

M^{me} Fabienne Desroches
Directrice générale et
directrice de la formation continue
Cégep de Sorel-Tracy

M. Daniel Marcotte
Directeur général
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

M. François Dornier
Directeur général
Cégep de Thetford

M. Jean Paradis
Directeur général
Collège d'Alma

M. Richard Fillion
Directeur général
Dawson College

M^{me} Marielle Poirier
Directrice générale
Cégep de l'Outaouais

M. Vincent Guay
Directeur général
Cégep de Victoriaville

M. Sylvain Saint-Cyr
Directeur général
Cégep de Sherbrooke

M. Pierre Harrison
Directeur général
Collège de Maisonneuve

M. Serge Tessier
Directeur général
Cégep de Saint-Jérôme

M. Claude Harvey
Directeur général
Cégep de La Pocatière

M^{me} Manon Turmel
Présidente du conseil d'administration
Cégep Beauce-Appalaches



Forum des directeurs généraux et des directrices générales

Président

M. Daniel Marcotte

Directeur général
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Remplacé en octobre 2008 par

M^{me} Patricia Hanigan

Directrice générale
Collège de Rosemont

Forum des présidents et des présidentes de conseil d'administration

Président

M. Pierre Roberge

Président du conseil d'administration
Heritage College

Administrateurs et administratrices

M. Paul St-Onge

Président du conseil d'administration
Collège Édouard-Montpetit

M^{me} Manon Turmel

Présidente du conseil d'administration
Cégep Beauce-Appalaches

Commissions permanentes

Les cadres et les hors cadres des collèges sont regroupés au sein de la Fédération des cégeps en cinq commissions qui mènent des travaux d'analyse et conseillent l'assemblée générale.

Commission des affaires pédagogiques (CAP)

Président

M. Robert Ducharme

Directeur des études
Cégep de Saint-Jérôme

Commission des affaires de la formation continue (CAFC)

Président

M. André Gingras

Directeur
Direction de la formation continue
Cégep de Sainte-Foy

Remplacé en novembre 2008 par

M^{me} Brigitte Bourdages

Directrice de la formation continue
et des services aux entreprises
Cégep Marie-Victorin

Commission des affaires matérielles et financières (CAMAFF)

Président

M. Alain Brochier

Directeur des services administratifs
Cégep de Sainte-Foy

Commission des affaires étudiantes (CAE)

Présidente

M^{me} Claire Sylvain

Directrice des affaires étudiantes
Cégep de Rivière-du-Loup

Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines (CARTRH)

Président

M. Sylvain Mandeville

Directeur des ressources humaines
et secrétaire général
Cégep Marie-Victorin

Organismes partenaires de la Fédération des cégeps

Carrefour de la réussite au collégial

www.fedecegeps.qc.ca

Cégep international

www.cegepinternational.qc.ca

Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ)

www.riasq.qc.ca

Réseau Trans-tech

www.reseautranstech.qc.ca

Centre collégial des services regroupés

www.ccsr.qc.ca

ÉTATS FINANCIERS

Produits et charges

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008
Produits	\$	\$
Cotisations annuelles	3 096 106	2 878 378
Intérêts	60 886	92 491
Annonces, publicité et vente de publications	31 756	36 581
Produits provenant des projets et des services fournis à d'autres organismes apparentés	264 988	259 740
Total des produits avant produits générés par les projets en cours	3 453 736	3 267 190
Produits générés par les projets en cours	3 035 786	2 682 066
	6 489 522	5 949 256
Charges		
Salaires et charges sociales	1 953 127	1 825 069
Instances et comités	248 108	219 890
Représentation, publication et information	343 693	383 954
Fournitures et frais de bureau	88 881	70 328
Services, honoraires et contrats	327 680	284 047
Charges locatives	238 366	233 715
Informatique	45 207	46 040
Intérêts sur dette à long terme	3 961	1 843
Amortissement des immobilisations	91 243	96 311
Total des charges avant charges générées par les projets en cours	3 340 266	3 161 197
Charges générées par les projets en cours	3 035 786	2 682 066
	6 376 052	5 843 263
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	113 470	105 993



Bilan

au 30 juin 2009

	2009	2008
Actif	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	2 408 649	2 403 712
Débiteurs	807 425	903 243
Frais payés d'avance	22 930	19 773
	3 239 004	3 326 728
Immobilisations	443 419	258 142
	3 682 423	3 584 870
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs	1 307 934	1 363 275
Produits reportés des projets en cours	624 140	653 201
Primes courues pour long service	10 513	11 160
Produits perçus par anticipation	1 434 140	1 389 619
Versements sur la dette à long terme	7 920	9 192
	3 384 647	3 426 447
Dette à long terme	33 296	7 413
	3 417 943	3 433 860
Actifs nets (négatifs)		
Fonds d'administration	(380 617)	(268 761)
Fonds d'immobilisations	443 419	258 142
Fonds de négociation	201 678	161 629
	264 480	151 010
	3 682 423	3 584 870



500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone : 514 381-8631 Télécopieur : 514 381-2263
comm@fedcegeps.qc.ca www.fedcegeps.qc.ca



Sources Mixtes

Groupe de produits issu de forêts bien
 gérées et de bois ou fibres recyclés.
 www.fsc.org Cert no. XXX-XXX-000
 © 1996 Forest Stewardship Council